

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
4 juin 2001
Français
Original: anglais

**Lettre datée du 30 mai 2001, adressée au Secrétaire général
par le Président du Conseil de sécurité**

J'ai l'honneur de vous informer que votre lettre datée du 23 mai 2001 (S/2001/550) concernant la composition du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 a été portée à l'attention des membres du Conseil de sécurité. Après avoir consulté ces derniers, je souscris à votre intention de nommer Mme Andrézia Vaz juge des Chambres du Tribunal pénal international.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) James B. **Cunningham**
